

*Maisons des aînés et maisons alternatives***139 nouvelles places dans la région de Lanaudière**

Québec, le 9 décembre 2019 – De passage dans la circonscription de Rousseau pour une tournée avec le député Louis-Charles Thouin, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, profite de l'occasion pour annoncer le nombre de nouvelles places qui seront créées en maison des aînés et en maison alternative dans la région de Lanaudière.

Ainsi, ce sont 139 nouvelles places qui seront créées, dont 123 places en maison des aînés et 16 places en maison alternative. La maison des aînés accueillera des aînés en perte d'autonomie modérée qui seront accompagnés jusqu'à la perte d'autonomie majeure. Quant à la maison alternative, elle permettra d'accueillir une clientèle adulte ayant des besoins spécifiques.

Ce projet de transformation majeure des milieux d'hébergement permettra d'offrir aux résidents des milieux de vie modernes, plus fonctionnels et, surtout, à dimension humaine et centrés sur leurs besoins, qui se rapprochent davantage de ce qu'ils avaient à domicile.

Citations :

« Nous amorçons un grand redressement des milieux d'hébergement pour les aînés, dans toutes les régions du Québec. Ainsi, notre gouvernement établit un nouveau standard de qualité pour nos aînés en perte d'autonomie et nos adultes ayant des besoins spécifiques, et leur redonne enfin la dignité qu'ils méritent. »

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

« Notre gouvernement entreprend un virage qui mènera à une véritable évolution des services offerts aux aînés et aux personnes qui nécessitent des soins de longue durée. C'est avec fierté que j'accueille l'annonce des 139 nouvelles places qui seront créées dans la région de Lanaudière. Ces projets permettront d'implanter des milieux de vie où chaque aspect a été pensé pour que les résidents se sentent bien chez eux. »

Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation et ministre responsable de la région de Lanaudière

« Je suis très heureux que la ministre Marguerite Blais vienne à la rencontre des aînés de notre communauté aujourd'hui, et qu'elle saisisse cette occasion pour nous dévoiler les nouvelles places dans les maisons des aînés et alternatives qui seront créées. Avec ce projet, notre gouvernement se donne les moyens d'instaurer un véritable changement pour les personnes hébergées et leurs proches. »

Louis-Charles Thouin, député de Rousseau et adjoint parlementaire du ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor

« Je me réjouis de la nouvelle qui est faite aujourd'hui pour les aînés et les clientèles à besoins particuliers de notre communauté. Les maisons des aînés seront des milieux de vie uniques permettant à leurs clientèles de se sentir davantage comme chez elles. Les aînés sont une réelle richesse pour nous, et il est de notre devoir de prendre soin d'eux et de veiller à leur bien-être et à leur dignité. »

Lise Lavallée, députée de Repentigny

« Je suis très heureux d'apprendre la création de nouvelles places d'hébergement dans la région de Lanaudière. Avec ces investissements, notre gouvernement se donne les moyens de construire des milieux de vie modernes et centrés sur les besoins de nos aînés et des adultes ayant des besoins spécifiques. Je suis convaincu que ce projet permettra d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens les plus vulnérables. »

Mathieu Lemay, député de Masson

« Je me réjouis de ce projet qui prend forme de jour en jour et qui se concrétisera au cours des mois qui viennent. Combien de gens m'ont dit que lorsque ces maisons deviendront réalité, ils rêveraient d'y habiter! »

Lucie Lecours, députée de Les Plaines

Faits saillants :

Rappelons que ce projet de transformation des services d'hébergement pour aînés nécessitera un investissement de plus de 2,6 milliards de dollars par le gouvernement.

Dans les nouvelles maisons des aînés et maisons alternatives, ce sont 2 600 nouvelles places qui seront créées, partout au Québec, d'ici 2022.

Par ailleurs, le gouvernement a pour objectif de transformer plus de 2 500 places en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) pour adapter davantage certains milieux de vie aux besoins des aînés. De nombreux CHSLD existants feront l'objet de rénovation, alors que d'autres seront reconstruits en cohérence avec la nouvelle approche en matière de services d'hébergement.

Afin de répartir les nouvelles places à développer dans le cadre des maisons des aînés et des maisons alternatives, une évaluation des besoins actuels et à venir a été réalisée pour l'ensemble de la province; notamment par le biais d'une projection du nombre de places en CHSLD qui seraient requises au cours des prochaines années selon le vieillissement de la population, en tenant compte également du nombre de personnes en attente d'un lit d'hébergement permanent en CHSLD par région et par établissement.

Les emplacements des maisons des aînés et alternatives seront connus et feront l'objet d'annonces ultérieurement.

Renseignements :

Marjaurie Côté-Boileau
Attachée de presse
de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants
418 456-2756

Mathieu St-Amand
Attaché de presse
du ministre de l'Économie et de l'Innovation et
ministre responsable de la région de Lanaudière
438 392-3918